

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019

Version 05. Remplace la version: 04

Page 1 / 12

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**MD3000/30v3**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Revêtement d' étanchéité

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** PANTERA Product GmbH  
Simon-Bolivar-Straße 29  
28197 Bremen / GERMANY  
Téléphone +49 (0)421 520 80 780  
Téléfax +49 (0)421 520 80 789  
Site internet [www.panteraproduct.de](http://www.panteraproduct.de)  
E-mail [info@panteraproduct.de](mailto:info@panteraproduct.de)

#### Secteur informatique

**Informations techniques** [info@panteraproduct.de](mailto:info@panteraproduct.de)

**Fiche de Données de Sécurité** [sdb@chemiebuero.de](mailto:sdb@chemiebuero.de)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Organe consultatif** GIZ-Nord; +49 (0)551 19 240

**Société**

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

**Pictogrammes de danger** Aucun

**Mention d'avertissement** Aucun

**Mentions de danger** Aucun

**Conseils de prudence** Aucun

**Caractéristique particulière** EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient: Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')étain, N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

**Dangers pour la santé** Le contact avec l'humidité libère des Méthanol.

**Dangers pour l'environnement** Le mélange contient les substances suivantes, qui remplissent les critères PBT et/ou vPvB selon le règlement REACH, annexe XIII : (CAS 25973-55-1)

**Autres dangers** D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019

Version 05. Remplace la version: 04

Page 2 / 12

### SECTION 3: Composition / informations sur les composants

#### Type de produits:

3.2 Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
10 - <20	benzène, dérivés alkyles en C14-30 CAS: 68855-24-3, EINECS/ELINCS: 272-472-8 GHS/CLP: Aquatic Chronic 4: H413
0,1 - <1	N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine CAS: 1760-24-3, EINECS/ELINCS: 217-164-6, Reg-No.: 01-2119970215-39-XXXX GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318 - Skin Sens. 1: H317
0,1 - <1	2- (2H-benzotriazol-2-yl) -4,6-di-tert-pentylphénol (UV-328) CAS: 25973-55-1, EINECS/ELINCS: 247-384-8, Reg-No.: 01-2119955688-17-XXXX GHS/CLP: STOT RE 2: H373 - Aquatic Chronic 4: H413
0,1 - <0,25	Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')étain CAS: 22673-19-4, EINECS/ELINCS: 245-152-0, Reg-No.: 01-2119557817-24-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Corr. 1C: H314 - Eye Dam. 1: H318 - Skin Sens. 1: H317 - Repr. 1B: H360FD - Muta. 2: H341 - STOT SE 1: H370 - STOT RE 1: H372 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410

**Commentaire relatif aux composants** SVHC (Candidate List of Substances of Very High Concern for authorisation)  $\geq$  0.1%  
CAS 25973-55-1 - 2- (2H-benzotriazol-2-yl) -4,6-di-tert-pentylphénol (UV-328)  
Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

<b>Indications générales</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants  
Réactions allergiques

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
oxyde de carbone (CO)  
Oxyde d'azote (NOx).

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019

Version 05. Remplace la version: 04

Page 3 / 12

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Stocker au frais. Stocker au sec.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019

Version 05. Remplace la version: 04

Page 4 / 12

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance
Méthanol
CAS: 67-56-1, EINECS/ELINCS: 200-659-6, EU-INDEX: 603-001-00-X, Reg-No.: 01-2119433307-44-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 200 ppm, 260 mg/m <sup>3</sup> , TMP (n°) 84; FT (n°) 5
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 1000 ppm, 1300 mg/m <sup>3</sup>

Composants possédants une valeur limite d'exposition (EU)

Substance / CE VALEURS LIMITES
Méthanol
CAS: 67-56-1, EINECS/ELINCS: 200-659-6, EU-INDEX: 603-001-00-X, Reg-No.: 01-2119433307-44-XXXX
8 heures: 200 ppm, 260 mg/m <sup>3</sup> , H

### DNEL

Substance
2- (2H-benzotriazol-2-yl) -4,6-di-tert-pentylphénol (UV-328), CAS: 25973-55-1
Industrie, dermatique, Effets systématiques à long terme: 0,3 mg/kg.
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 0,7 mg/m <sup>3</sup> .
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine, CAS: 1760-24-3
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 35,5 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, dermatique, Effets systématiques à long terme: 5 mg/kg/d.
Industrie, dermatique, Effets systématiques à court terme: 5 mg/kg/d.
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 8,7 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, dermatique, Effets systématiques à long terme: 2,5 mg/kg/d.
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 2,5 mg/kg/d.
Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')étain, CAS: 22673-19-4
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à court terme: 0,07 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, dermatique, Effets systématiques à court terme: 1 mg/kg bw/d.
Industrie, dermatique, Effets systématiques à long terme: 0,2 mg/kg bw/d.
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 0,01 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à court terme: 0,02 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 0,003 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, dermatique, Effets systématiques à long terme: 0,08 mg/kg bw/d.
Consommateurs, dermatique, Effets systématiques à court terme: 0,5 mg/kg bw/d.
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à court terme: 0,01 mg/kg bw/d.
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 0,002 mg/kg bw/d.

### PNEC

Substance
2- (2H-benzotriazol-2-yl) -4,6-di-tert-pentylphénol (UV-328), CAS: 25973-55-1
Eau de mer, 0,001 mg/l.
soildu sol, 9 mg/kg.
sédiment (eau douce), 45,1 mg/kg.
sédiment (Eau de mer), 4,51 mg/kg.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1 mg/l.
Eau douce, 0,01 mg/l.
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine, CAS: 1760-24-3

**PANTERA Product GmbH**  
**28197 Bremen / GERMANY**

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019 Version 05. Remplace la version: 04 Page 5 / 12

sédiment (eau douce), 0,05 mg/kg.
Eau de mer, 0,0062 mg/l.
sédiment (Eau de mer), 0,005 mg/kg.
soildu sol, 0,0075 mg/kg.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 25 mg/l.
Eau douce, 0,062 mg/l.
Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')étain, CAS: 22673-19-4
Ingestion (alimentaire), 0,2 mg/kg.
Eau de mer, 0,0004 µg/l.
Eau douce, 0,004 µg/l.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1,2 mg/l.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.
<b>Protection des yeux</b>	lunettes de protection. (EN 166:2001)
<b>Protection des mains</b>	0,4 mm Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
<b>Protection corporelle</b>	Non indispensable sous des conditions normales.
<b>Divers</b>	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A. (DIN EN 14387)
<b>Risques thermiques</b>	Non
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

**PANTERA Product GmbH**  
**28197 Bremen / GERMANY**

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019

Version 05. Remplace la version: 04

Page 6 / 12

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	pâteux
Couleur	variable
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur du pH	Non applicable
Valeur du pH [1%]	Non déterminé
Point d'ébullition [°C]	Non applicable
Point d' éclair [°C]	> 140
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	Non déterminé
Limite inférieure d'explosion	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	Non déterminé
Densité [g/ml]	1,326 (ISO 1183 B) (23°C / 73,4°F)
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	Non déterminé
Viscosité	Non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	Non déterminé
Vitesse d'évaporation	Non déterminé
Point de fusion [°C]	Non déterminé
Auto-inflammation [°C]	Non applicable
Temp. de décomposition [°C]	Non déterminé

### 9.2 Autres informations

Aucun

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune connue lors d'une utilisation conforme aux prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnantes normales (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

### 10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7  
Le contact avec l'humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydant fort

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019

Version 05. Remplace la version: 04

Page 7 / 12

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Le contact avec l'humidité libère des Méthanol.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Produit
inhalatoire, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:
dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:
oral, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:
Substance
benzène, dérivés alkyles en C14-30, CAS: 68855-24-3
LD50, dermique, lapin: > 3000 mg/kg (Lit.).
LD50, oral, rat: > 5000 mg/kg (Lit.).
2- (2H-benzotriazol-2-yl) -4,6-di-tert-pentylphénol (UV-328), CAS: 25973-55-1
LD50, dermique, lapin: > 1100 mg/kg (OECD 402).
LD50, oral, rat: > 7750 mg/kg (OECD 401).
LC50, inhalatoire, rat: > 0,4 mg/l (4 h) (OECD 403).
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine, CAS: 1760-24-3
LD50, dermique, rat: >2000 mg/kg bw (Lit.).
LD50, oral, rat: 2995 mg/kg bw (Lit.).
LC50, inhalatoire, rat: 1,49 - 2,44 mg/L (4h) (Lit.).
Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')étain, CAS: 22673-19-4
LD50, dermique, rat: > 2000 mg/kg.
LD50, oral, rat: 1864 mg/kg.

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagenèse</b>	Prodotto contiene una o più sostanze di Muta. 2 (CLP). (CAS: 22673-19-4)
<b>Toxicité sur la reproduction</b>	Le produit contient une ou plusieurs substances de la catégorie Repr. 1B (CLP). (CAS: 22673-19-4)
<b>Cancérogénèse</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
<b>Danger par aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Remarques générales</b>	

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines de sécurité et de protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019

Version 05. Remplace la version: 04

Page 8 / 12

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Substance
2- (2H-benzotriazol-2-yl) -4,6-di-tert-pentylphénol (UV-328), CAS: 25973-55-1
LC50, (96h), Brachidanio rerio: > 100 mg/l (OECD 203).
EC50, (72h), Desmodesmus subspicatus: > 10 mg/l (OECD 201).
EC50, (24h), Daphnia magna: > 100 mg/l (OECD 202).
NOEC, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata: 0,1 mg/l.
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine, CAS: 1760-24-3
LC50, (96h), Danio rerio: 597 mg/l (Lit.).
EC50, (16h), Pseudomonas putida: 67 mg/l (Lit.).
EC50, (48h), Daphnia magna: 81 mg/l (Lit.).
IC50, (72h), Algae: 8,8 mg/l (OECD 201).
NOEC, (21d), Daphnia magna: > 1 mg/l (Lit.).
NOEC, (72h), Algae: 3,1 mg/l (OECD 201).
Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')étain, CAS: 22673-19-4
LC50, (96h), Oryzias latipes: > 2 mg/l.
EC50, (72h), Scenedesmus subspicatus: > 2 mg/l.
EC50, (48h), Daphnia magna: 0,004 mg/l.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement	Non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration	Non déterminé
Biodégradabilité	Non déterminé

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé

### 12.4 Mobilité dans le sol

Non applicable

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le mélange contient les substances suivantes, qui remplissent les critères PBT et/ou vPvB selon le règlement REACH, annexe XIII  
:(CAS 25973-55-1)

### 12.6 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.



**PANTERA Product GmbH**  
**28197 Bremen / GERMANY**

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019

Version 05. Remplace la version: 04

Page 9 / 12

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

##### Produit

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 070217

##### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 150102

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

**Transport routier vers ADR/RID** Non applicable

**Transport fluvial (ADN)** Non applicable

**Transport maritime selon IMDG** Non applicable

**Transport aérien selon IATA** Non applicable

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**Transport routier vers ADR/RID** MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

**Transport fluvial (ADN)** MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

**Transport maritime selon IMDG** NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

**Transport aérien selon IATA** NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**Transport routier vers ADR/RID** Non applicable

**Transport fluvial (ADN)** Non applicable

**Transport maritime selon IMDG** Non applicable

**Transport aérien selon IATA** Non applicable

**PANTERA Product GmbH**  
**28197 Bremen / GERMANY**

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019

Version 05. Remplace la version: 04

Page 10 / 12

**14.4 Groupe d'emballage**

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

**SECTION 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**PRESCRIPTIONS DE CEE** 1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008; 75/324/EEC (2016/2037/EC); (EU) 2015/830; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT** ADR (2019); IMDG-Code (2019, 39. Amdt.); IATA-DGR (2019)

**RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):** Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.

- Observer les restrictions d'emploi Non

- VOC (2010/75/CE) 0 %

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Non applicable

**PANTERA Product GmbH**  
**28197 Bremen / GERMANY**

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019

Version 05. Remplace la version: 04

Page 11 / 12

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1 Mentions de danger (SECTION 03)

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.  
 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
 H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.  
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
 ATE = acute toxicity estimate  
 CAS = Chemical Abstracts Service  
 CLP = Classification, Labelling and Packaging  
 DMEL = Derived Minimum Effect Level  
 DNEL = Derived No Effect Level  
 EC50 = Median effective concentration  
 ECB = European Chemicals Bureau  
 EEC = European Economic Community  
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 IATA = International Air Transport Association  
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
 IC50 = Inhibition concentration, 50%  
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
 LC50 = Lethal concentration, 50%  
 LD50 = Median lethal dose  
 LC0 = lethal concentration, 0%  
 LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
 NOEC = No Observed Effect Concentration  
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
 STP = Sewage Treatment Plant  
 TLV@/TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
 VOC = Volatile Organic Compounds  
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

### 16.3 Autres informations

#### Méthode de classification

#### Positions modifiées

SECTION 3 supprimé: Cire d'amide

SECTION 2 ajouté: D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

SECTION 8 ajouté: En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.

**PANTERA Product GmbH**  
**28197 Bremen / GERMANY**

Date d'émission 22.12.2020, Révision 22.07.2019

Version 05. Remplace la version: 04

Page 12 / 12

Copyright: Chemiebüro®